CCI CAEN NORMANDIE

Direction des Équipements Portuaires

Hérouville Saint-Clair, le 3 avril 2023.

AVIS DE PUBLICITÉ SUITE À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SPONTANÉE

Objet : occupation d'un linéaire de quai d'environ 50 mètres, d'une surface de terre-plein bord à quai le long du quai de Normandie, sur le territoire de la commune de Caen.

La CCI CAEN NORMANDIE, concessionnaire du port de CAEN - OUISTREHAM, a reçu une manifestation d'intérêt spontanée d'un professionnel pour l'occupation d'un linéaire de quai et d'un espace de terre-plein bord à quai situé quai de Normandie (commune de Caen), pour exercer, au moyen d'un navire, une activité de restauration à thème avec mise en valeur des produits locaux, ainsi que l'organisation de séminaires et animations évènementielles.

La manifestation d'intérêt spontanée tend à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public portuaire, moyennant une redevance d'occupation du domaine public annuelle.

Le présent avis de publicité a pour objet, conformément à l'article L2122-1 à 4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

.../...

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE
Direction des Équipements Portuaires
Bassin d'Hérouville I 978 RD 402 I 14200 Hérouville Saint-Clair I France
T. 02 31 35 63 00 | port.commerce@caen.cci.fr I www.caen.port.fr

Tout opérateur d'un projet concurrent visant à exercer une activité similaire peut manifester son intérêt par un courrier recommandé avec accusé de réception adressé à l'attention de Monsieur Antoine de GOUVILLE – Directeur - CCI Caen Normandie – Direction des équipements Portuaires - Bassin d'Hérouville – 978 RD 402 – 14200 Hérouville Saint-Clair.

La candidature sera impérativement accompagnée d'un dossier contenant a minima une note de présentation du candidat et du projet envisagé. Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessous, la CCI CAEN NORMANDIE pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Date limite de réception des réponses : le 14/04/2023 à 16h00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE
Direction des Équipements Portuaires
Bassin d'Hérouville I 978 RD 402 I 14200 Hérouville Saint-Clair I France
T. 02 31 35 63 00 | port.commerce@caen.cci.fr I www.caen.port.fr